



Cfdt

COMPTE RENDU CSE CENTRAL

27 & 28 juin 2024

france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

À quelques jours du 1er tour des élections législatives, la Cfdt l'a réaffirmé dans son liminaire (à lire [ICI](#)) : l'extrême droite représente un réel danger pour la démocratie !

Delphine Ernotte a pris la parole après les liminaires des organisations syndicales.

Notre financement futur reste incertain, le projet de loi sur le financement de l'audiovisuel public a fait pschitt. Après 2024, notre financement n'étant pas défini, si aucune loi ne devait être votée, il nous viendra du budget de l'État et pourra donc être remis en cause à tout moment au grès des ambitions de nos parlementaires.

Le combat pour un financement pérenne et indépendant de l'audiovisuel public continue donc.

Nous n'avons aucune visibilité sur le montant du budget lui-même : **FTV n'a plus de Contrat d'objectif et de Moyens avec l'Etat actionnaire**, celui-ci n'ayant pas été signé avant la dissolution de l'Assemblée Nationale.

La direction confirme ses engagements dans le secteur de la production : FTV représente plus de 50% du budget de la création en France, soit 60.000 emplois dans le secteur.

Autre sujet d'inquiétude : **la menace de privatisation de l'audiovisuel public**. Delphine Ernotte estime que cette privatisation annoncée par le Rassemblement National s'il arrivait au pouvoir, signerait la mort du service public. Elle affirme vouloir s'y opposer en utilisant tous les moyens existants. Selon elle, ce qui nous protège, c'est l'attachement des téléspectateurs pour nos programmes, le bon niveau de confiance dont nous bénéficions, et le fait de ne pas être une télévision d'opinion. Et cet attachement des téléspectateurs au service public devrait être renforcé par notre couverture des JO, un événement fédérateur et mobilisateur.

JUILLET 2024

La Présidente salue également **le travail des salariés de FTV en Nouvelle Calédonie**, qui connaissent des situations extrêmement difficiles, qualifié par D. Ernotte de « troisième front de guerre », un climat d'inquiétude et d'angoisse très fort. FTV est à leurs côtés pour renforcer la sécurité des équipes.

La Cfdt rappelle également la situation critique depuis plusieurs mois maintenant à **Mayotte**.

Concernant le dispositif mis en place par FTV pour les JO de Paris, la Présidente rappelle que c'est la société OBS qui capte l'image et le son, et FTV qui diffuse pour la France. Entre le 26 juillet et 11 août, les JO vont occuper l'essentiel des grilles de France 2 et France 3. Les deux chaînes diffuseront également certaines épreuves des paralympiques du 28 août au 8 septembre. Ces JO paralympiques seront diffusés en totalité sur le numérique France.tv. Le plateau du JT de France 2 fera office de plateau de secours. Un investissement important est mis aussi sur les jeux paralympiques, avec 25 consultants – ils n'étaient que 6 lors des JO paralympiques de Tokyo.

Le déploiement du projet TEMPO : les valse hésitantes.

Septembre 2022 : présentation d'un projet de JT régional pour toute la tranche. Et déjà, la Cfdt alertait sur les problèmes en matière d'organisation du travail.

Un an plus tard, lancement du JT régional sur la tranche et suppression des éditions nationales de France 3. Au préalable, des ateliers de « chefs » avaient calé les organisations du travail et l'éditorial, avec un refrain en boucle, « restons cool ça va passer ».



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Et bien non, ça n'est pas passé : après quelques semaines, les salariés du réseau étaient à bout de souffle. Un préavis de grève et un protocole de sortie de grève plus tard, le JT régional a été coupé en deux, et un débat sur les organisations du travail des salariés qui travaillent sur les éditions du JT a eu lieu dans les antennes.

Principale revendication de ces salariés : la semaine en 4 jours, qui a donc été au cœur des discussions.

Aujourd'hui, nous constatons que les problèmes d'organisation et/ou de « potentiels » (d'emplois) ne sont pas réglés, et que 13 antennes sur 23, dans le réseau, rejettent l'hypothèse de la semaine en 4 jours, arguant essentiellement d'un manque de moyens.

Rien n'est vraiment réglé, et pourtant, en septembre, c'est le retour à un journal régional complet, de 32 minutes, soit 10 minutes de moins que celui prévu dans le projet initial. Rappelons que les OS signataires du protocole de sortie de grève sont toujours en attente de **l'étude d'impact de Tempo**, qui doit analyser les conséquences du projet notamment sur la charge de travail !

Ce JT « nouvelle mouture » sera porté par les antennes et comprendra 8 minutes de sujets nationaux, placés « à volonté » dans les JT régionaux par chaque antenne. Des sujets nationaux « optionnels » seront aussi proposés aux antennes en guise d'« offre de secours » depuis le 27 mai. Pour le moment, ces sujets ne sont pas utilisés par les antennes.

Le schéma directeur immobilier

Dire que les élus des CSE et du CSE C demandent une présentation de ce « schéma directeur immobilier » depuis des années n'est pas une exagération. Ce schéma, qui nous, est systématiquement opposé quand nous voulons discuter des choix en matière d'immobilier ou d'agencement des locaux, le voici donc enfin. Mais le document est confidentiel, on se demande pourquoi, et nous ne pouvons donc pas l'annexer à ce compte-rendu. Dommage.

Peut-être parce qu'il comporte des erreurs, sur l'âge de nos bâtiments par exemple. Le directeur de l'immobilier explique avoir travaillé sur des informations issues de la base de données immobilière de FTV. Irritant, pour les élus, de constater que des informations qui pourraient être importantes pour l'avenir de nos sites se révèlent être fausses. Si l'âge de certains bâtiments est faux, sommes-nous sûrs que les autres infos, les m2 par exemple, ou les remontées des directions régionales sur les activités sur les plateaux des sites, sont justes ? Alors que le « schéma » qui nous dirige tous se base sur ces informations ?

Un schéma schématique, toutefois, et tout à fait théorique. Quelques grands principes tels que la performance thermique des bâtiments, le postulat du « quartier d'équipe » (= l'open space et le bureau nomade) et du télétravail, la restauration « alternative » (= exit les cantines sauf à Paris), des studios de taille identique dans toutes les stations régionales parce que la direction immobilière estime qu'on fait tous la même chose et qu'on a tous besoin de la même chose. **Des clones en région, quoi. Et tant pis pour la réalité ou les ambitions que nous pourrions avoir !**

C'est le « programme générique » qui préside à la destinée des sites en région. Il comporte des « informations consolidées » (consolidées avec des erreurs, comme nous avons pu le constater...), et prévoit des ateliers avec les salariés concernés sur... le mobilier, la luminosité ou l'acoustique... la couleur du papier peint, quoi. **Mais surtout, pas de consultation sur les projets eux-mêmes et sur les choix faits par le directeur de l'immobilier.**

Le contexte joue dans les choix de la direction, nous explique le directeur de l'immobilier de FTV : la COVID qui aurait modifié les organisations de travail, les obligations environnementales, les orientations politiques qui modifient les Plans Locaux d'Urbanisme.

Et la direction se veut visionnaire : elle dit se projeter sur les 50 prochaines années, penser aux générations futures, qui travailleraient autrement. C'est la direction qui le dit, parce qu'elle le sait. **Et tant pis pour ceux qui doivent travailler aujourd'hui dans des locaux pensés depuis Paris, sur la base de modèles théoriques, pour les salariés de demain.**

JUILLET 2024



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Le directeur de l'immobilier voit donc loin dans le temps : il parle mobilités douces (c'est bien connu, les transports en commun dans les villes en région ou en Outre-mer, c'est top !), il prévoit des plateaux qui ne permettent pas le développement de l'activité en région, ou il diminue les surfaces des sites tout en y intégrant des stations locales de Radio France.

Un discours en mode « je pense que », « j'investi de l'argent » ou « je ne vais pas garder des m2 », très personnel, sans concertation en amont des salariés concernés, sans plan B (et d'ailleurs, le projet bordelais du directeur de l'immobilier s'est cassé la figure ce mois-ci : pas de plan B, pas grave, on va trouver ailleurs !).

Si actuellement, l'entreprise est propriétaire de la majorité des sites de France 3 et des Premières en Outre-mer, dorénavant, la direction vise un mix de bâtiments dont nous sommes propriétaires et de sites en location. Et selon les sites dont FTV est propriétaire, les choix vont être différents :

- Rénovation thermique
- Rénovation lourde – mais cette hypothèse-là, le directeur de l'immobilier, toujours en mode « je », ne veut pas en entendre parler et l'écarte d'emblée
- Reconstruction du site
- Relocalisation de la station.

Les élus rappellent à cette occasion la triste situation des salariés de Martinique la 1^{ère}, qui ont déménagé il y a 5 ans dans une tour en location, dans laquelle la station occupe six étages... Avant, dans le bâtiment de plein pied dont FTV était propriétaire (et qui aurait été vendu bien en-dessous de sa valeur réelle !), les salariés se croisaient et le collectif vivait. Aujourd'hui, sur six étages, c'est compliqué. Six étages gangrenés par l'humidité, avec une bataille d'experts en assurance qui empêchent les travaux pour régler les choses. **Et des salariés exposés aux moisissures et à l'humidité, qui ne peuvent que regretter la relocalisation, non concertée, de leur site.**

Sherlock : expertise d'un outil transverse.

Sherlock, c'est le nouvel outil de gestion des programmes et des antennes qui doit englober l'ensemble du cycle de vie des programmes, **de leur conception jusqu'à l'envoi des playlists en régie de diffusion en passant par les droits de diffusion, le coût de grille, la programmation, la gestion des médias, la commande et le placement des éléments d'autopromotion.**

Woua !

Un outil qui impacte donc tous les salariés dont le travail consiste à gérer, de quelque façon que ce soit, les programmes et les antennes (1500 personnes à FTV !). Il doit donc remplacer 3 outils maison : Oscar (au siège), Argos (en région) et Trafic en (Outre-mer).

Le CSE C est informé et consulté actuellement sur la phase 2.1 du projet de déploiement : **cela concerne uniquement les modules « Programmes Stock et Finance » du Réseau Régional.** Autant dire que le processus est long, et que d'autres épisodes de « Sherlock » nous attendent (basculer des métiers de la programmation début 2025).

Le CSE C a estimé nécessaire de se faire accompagner par un expert sur ce projet d'une ampleur inédite, pour comprendre les conséquences du déploiement de Sherlock.

103 pages d'expertise mettent en évidence notamment l'insatisfaction des salariés par rapport à l'outil et des dysfonctionnements potentiellement générateurs d'une dégradation des conditions de travail et de la santé des salariés : **parce que ceux-ci pourraient se retrouver une fois de plus à devoir améliorer les process et l'outil lors du déploiement.**

Conformément aux conclusions de l'expertise, les élus rendent un avis ([à lire ICI](#)) et **préconisent donc des mesures correctives, par exemple :**

- Évaluer la charge de travail des référents projets
- Anticiper et formaliser l'évolution des modes opératoires et l'organisation des tâches qui en découle
- Prévenir les risques liés à l'automatisation
- Réunir les conditions nécessaires au bon déroulement des formations



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

- Améliorer l'ergonomie de l'interface
- Évaluer la charge de travail relative à la phase transitoire et d'apprentissage
- Répondre aux craintes exprimées par les populations en profil « Consultation dès cette étape »
- Procéder à une évaluation des risques relatifs au projet
- Mutualiser les enseignements issus de la phase 1 du projet.

Emploi : FTV, combien d'ETP ?

433 embauches sous CDI en 2023, 421 départs de salariés permanents, le solde est donc légèrement positif, avec 8.039 permanents présents (+8 par rapport à 2022) en 2023, et 8060 permanents au 31 mars 2024, soit une activité effectuée par 8.973,9 ETP CDI et CDD.

La RCC, qui a coûté 117 millions d'euros, a-t-elle permis de modifier la structure de l'emploi à FTV ? La question est posée, et selon la Cfdt, cet objectif n'est pas atteint, même si la direction souligne que sur le numérique, elle a pu augmenter les effectifs. Le numérique, combien de divisions, demandons – nous ???

La RCC a permis, au mieux, de « ralentir le vieillissement » des effectifs. Autre effet de cette RCC : une réduction du nombre de PTA par rapport à celui des journalistes.

Et côté organisation du travail, rien ou pas grand-chose : **la volonté de réduire les effectifs de FTV aurait dû être accompagnée d'une réflexion sur les organisations du travail**, afin de ne pas faire peser la même charge de travail sur moins de personnes. Et là, c'est le vide sidéral, le débat sur la semaine en 4 jours dans le réseau en est le reflet, avec une incapacité à se projeter sur d'autre façon de travailler.

Les élus Cfdt constatent que nos fonctionnements et nos missions ne nous permettent pas de réduire plus les effectifs, et d'ailleurs, la RCC terminée, les recrutements ont repris. **Comment, dans ces conditions, FTV veut-elle arriver à son objectif d'économiser 100 millions d'euros sur les charges de personnel ces prochaines années ?**

La direction précise, en réponse à une question des élus, qu'aucun « plan social » ne serait envisagé dans un proche avenir.

JUILLET 2024

L'Outre-mer, parent pauvre de la production de contenus ? (CR à lire [ICI](#))

La direction et les élus saluent le travail de nos collègues en Nouvelle-Calédonie ; ils vivent des situations professionnelles et privées difficiles. **Le CSE C attend de l'entreprise qu'elle sache les protéger et les accompagner.**

Créer une chaîne en ligne, (FAST) faite par les jeunes, pour les jeunes, c'est un nouveau projet de la Direction du Pôle Outre-mer, avec un 1^{er} test en décembre. La direction annonce aussi le tournage d'une fiction historique en 6 numéros de 50 minutes.

La production dans les réseaux ultramarins et régionaux

Les élus du pôle Outre-mer avaient demandé un focus sur ce sujet, dans le cadre de l'expertise des comptes de FTV diligentée par le CSE C. Alors, les Outre-mer sont-ils le parent pauvre de la production à FTV, alors que les stations doivent produire pour la TV, la radio, le web ?

La direction rappelle le contexte : une obligation de faire des économies, des 1^{ères} leaders dans 8 territoires sur 9 avec 42% des téléspectateurs qui regardent au moins une des chaînes de la 1^{ère} chaque jour et au moins 21% des auditeurs qui écoutent les radios de la 1^{ère}, et une augmentation du budget « production » du pôle de 13% en deux ans. Sur ce point, elle précise qu'elle privilégie aujourd'hui la production interne plutôt que l'achat de programmes.

Mais les élus soulignent que **certains territoires, qui pourtant appartiennent à notre zone de couverture, ne sont pas couverts** : en Polynésie ou en Guyane par exemple. Et ceci en raison du manque de moyens pour remplir notre mission, de l'Atlantique Nord au Pacifique en passant par les Antilles et l'Océan Indien !



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Depuis 2010, les 1ères sont des chaînes de plein exercice, et elles ont dû se réinventer pour produire des contenus locaux et régionaux, sans bénéficier de financements à la hauteur des enjeux et des besoins.

Sur le plan de l'emploi, sur 1535 ETP en Outre-mer, 64 postes étaient vacants en mars 2024. Un chiffre qui devrait monter à 91 en décembre 2024 : c'est trop, et le non-remplacement sur ces postes vacants pèse sur les stations et parfois, ce sont des émissions qui sont annulées ou externalisées en conséquence !

CSSCT C : les médecins du travail mobilisés. (Lire le rapport [ICI](#))

La CSSCT C a travaillé sur les rapports des médecins du travail, pour en tirer une synthèse.

Prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS) : les TMS représentent un problème de santé important notamment pour les salariés du Siège, et les médecins du travail formulent des recommandations pour plusieurs services, notamment les JRI, les OPV, les OPS, les décors, les postes sur écran et le télétravail.

Parmi les mesures préventives recommandées, **les équipements ergonomiques** comme des caméras légères, notamment des Alpha 7 pour les JRI ; former aux gestes et postures, et au port de charges ; favoriser le reclassement pour les postes à risque ; encourager la pratique d'une activité physique régulière.

En matière de prévention, **la bonne organisation du temps de travail** est essentielle, parce qu'elle permet aux salariés de prendre le temps nécessaire pour adopter une posture correcte et de faire des pauses régulières : planifier les tâches de manière adéquate, prévoir des pauses régulières pour adopter une bonne posture.

Le sujet des **salariés-aidants** a également été abordé, un sujet essentiel puisqu'en 2030, 1/4 des salariés sera concerné par l'aide à un proche. Comment, alors, concilier vie professionnelle et personnelle ? Les médecins du travail recommandent aux entreprises de **considérer la situation des salariés aidants comme un axe de prévention primaire des risques psychosociaux (RPS)**. Ils proposent de faciliter les aménagements des horaires, le temps partiel, le congé sabbatique ou le télétravail : des aménagements qui nécessitent un dialogue ouvert entre le salarié, le manager et la RH.

JUILLET 2024

La Direction de la Santé, de la Qualité de la Vie au Travail a organisé des webinaires au premier trimestre pour informer sur les dispositifs internes et promouvoir une approche managériale « bienveillante » envers les aidants : si le nombre de participants à ces webinaires reste limité, la DSQVT souligne qu'elle met à disposition tous les enregistrements de ces webinaires, afin de toucher le plus grand nombre de salariés.

Les inaptitudes : en 2023, 38 inaptitudes ont été déclarées, dont 25 inaptitudes à tous postes. Un seul reclassement a abouti, et 37 licenciements ont été prononcés pour inaptitude (dont 12 salariés étaient pourtant aptes à un autre poste !).

Et enfin, une information : le CSE C a décidé de créer **une commission « environnement »**, dont la présidence est confiée à Yvonne Roehrig.

C'était le dernier CSE C avant l'été, un CSE C qui a eu lieu avant les élections législatives anticipées. Le financement, la stratégie, l'avenir de FTV sont aujourd'hui suspendus au résultat de ces élections et à la composition de la future Assemblée Nationale.

Vos représentants et élus Cfdt :

Majid Bensmail, Malakoff ; Jean-Yves Poirier, Guadeloupe ; Christian Vigneau, Saint-Pierre-et-Miquelon ; Pascal Lefebvre et Yvonne Roehrig Réseau F3 .



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**